

## Introduction

« La politique n'est pas de cette chaire : c'est à ceux qui approchent du trône, à ceux qui sont préposés au maintien de la chose publique à traiter & à faire valoir ces grands objets. »

RABAUT-POMIER<sup>1</sup>.

Ces paroles pastorales prononcées devant une assemblée clandestine de Montpellier au début des années 1780 cachent une réalité de la prédication protestante : loin d'être un discours exclusivement religieux, le sermon délivré lors du prêche est également l'occasion pour les ministres de la parole de Dieu de délivrer un message sur la « chose publique », la *res publica*, qui peut être perçue comme l'intérêt général, les fondements et principes symboliques de l'organisation de l'État, la souveraineté du prince, mais aussi, dans une forme mâtinée de rousseauisme comme la bonne gouvernance : la république est alors au sens large « tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être » (*Du contrat social*<sup>2</sup>). Pour cela, les pasteurs n'attendent pas l'autorisation du culte public en 1791 et, dès le Désert, ils se livrent dans la clandestinité de leurs assemblées religieuses, à une prédication qui aborde, entre autres thématiques, divers sujets touchant la sphère politique, économique et sociale de leur pays. L'enquête qui va suivre interroge les discours de chaire protestants de la seconde moitié du siècle des Lumières jusqu'en 1848, en utilisant la source homilétique non simplement d'un point de vue théologique mais sous l'angle socio-politique pour voir en quoi et comment elle a été un support de diffusion d'une culture politique centrée sur la « chose publique ». Les bornes chronologiques, sur lesquelles nous reviendrons, répondent à des impératifs religieux et politique : le début correspond au synode national clandestin de Lédignan qui impose aux pasteurs de prêcher annuellement un discours sur la soumission aux autorités ; la fin est symboliquement marquée par une révolution, celle de 1848, dont les événements provoquent la prise de parole d'un célèbre pasteur parisien dans un sermon intitulé *Liberté, égalité, fraternité*<sup>3</sup>. Un siècle donc de prédication francophone, réformée et luthérienne, est abordé avec un pivot chronologique et politique central, la Révolution française, autour duquel s'articule le passage de la monarchie absolue vers la première République, *res publica* en lois et en actes.

1. Ce passage est répété dans deux sermons de Rabaut-Pomier au moment de la naissance du Dauphin : *Discours sur la soumission que l'on doit aux Puissances sur ces paroles de Saint Paul Tite III v. 1 : « avertis les d'être soumis aux Principautés & aux puissances »*, s. d. (1781) et le *Sermon sur la naissance du Dauphin*, Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français (désormais BPF), Ms 718-3/5 f°1.
2. J.-J. ROUSSEAU, *Du Contrat social*, II, 6, *Œuvres complètes*, t. 3, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1985 (1964), p. 379.
3. C. A. COQUEREL, *Liberté, Égalité, Fraternité*, Paris, Joël Chebuliez, 1848.

## Mises au point historiographiques

Notons que, d'un point de vue historiographique, l'enquête répond à une carence. En effet, la prédication catholique n'a pas été négligée par les historiens avec notamment, pour les grands travaux de la fin du xx<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, ceux d'Hervé Martin sur le métier de prédicateur (1988), de Nicole Bériou sur la prédication parisienne (1994), ou les études réunies par Jacqueline Hamesse, Xavier Hermand (1992) ou Rosa Maria Dessi et Michel Lauwers (1997)<sup>5</sup>. Ces productions centrées sur le Moyen Âge posent des questions difficilement solubles que nous retrouverons, comme celle de la mesure de l'action d'un sermon sur l'auditoire<sup>6</sup>. Elles sont contemporaines d'autres travaux sur l'époque moderne qui englobent plus largement une réflexion sur la parole qui n'est plus seulement religieuse. Parmi les titres fondateurs, *L'Âge de l'éloquence* de Marc Fumaroli (1980) se veut une première « histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne<sup>7</sup> », histoire littéraire fondée sur une indispensable interdisciplinarité et analysant particulièrement l'éloquence des règnes de Louis XIII et Louis XIV et qui débouche plus tard sur une collective *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*<sup>8</sup>. Si Jean Starobinski a parfaitement montré les lieux d'expression d'une parole d'autorité, « la chaire, la tribune, le barreau », revenons à l'art oratoire de ces trois institutions centrales qui investissent la parole comme arme de pouvoir<sup>9</sup>. Les travaux n'ont pas manqué sur la prédication catholique des temps modernes à l'exemple de l'ouvrage de Frank P. Bowman sur *Le Discours de l'éloquence sacrée à l'âge romantique* (1980)<sup>10</sup> ou, beaucoup plus récemment, les travaux d'Isabelle Brian et Stefano Simiz portant sur les prédications catholiques, parisiennes, champenoises et lorraines, des xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles<sup>11</sup>.

Au regard de ces études, l'homilétique protestante a surtout mobilisé les chercheurs pour les deux premiers siècles de la Réforme avec notamment des études sur les sermons des grands réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Elle a parfois été mêlée au catholicisme, au

4. Nous nous limiterons dans cette présentation historiographique aux ouvrages publiés à partir de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

5. H. MARTIN, *Le métier de prédicateur à la fin du Moyen Âge (1350-1520)*, Paris, Le Cerf, 1988 ; J. HAMESSE, X. HERMAND (dir.), *De l'homélie au sermon. Histoire de la prédication médiévale. Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 9-11 juillet 1992*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 1993 ; R. M. DESSI, M. LAUWERS (dir.), *Prédication médiévale : Parole du prédicateur, v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle*, Nice, « Centre d'études médiévales », 1997 ; N. BERIOU, *L'avènement des maîtres de Parole. La prédication à Paris au xiii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Études Augustiniennes, 1998.

6. T. L. AMOS, « Early medieval sermons and their audience », in J. HAMESSE, X. HERMAND (dir.), *De l'homélie au sermon. Histoire de la prédication médiévale, op. cit.*, p. 1-14.

7. M. FUMAROLI, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « re literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994<sup>2</sup>, p. 1. Son « Introduction : pour une histoire de la rhétorique » dresse une vaste historiographie de l'histoire de l'éloquence à l'échelle européenne.

8. M. FUMAROLI (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, PUF, 1999.

9. J. STAROBINSKY, « La chaire, la tribune, le barreau », in P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. II : *La Nation*, vol. III, Paris, Le Seuil, 1986, p. 425-485.

10. F. P. BOWMAN, *Le Discours de l'éloquence sacrée à l'époque romantique. Rhétorique, apologétique, herméneutique (1777-1851)*, Genève, Droz, 1980.

11. I. BRIAN, *Prêcher à Paris sous l'Ancien Régime xviii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2014 ; S. SIMIZ, *Prédication et prédicateurs en ville. xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2015.

12. On peut citer, par exemple, sur Calvin : J.-M. BERTHOUD, « La formation des pasteurs et la prédication de Calvin », *La Revue réformée*, t. 201, 1998/5, p. 19-44 ; B. COTTRET, « Calvin prédicateur », *Calvin*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1995, p. 293-313 ; O. MILLET, « Sermon sur la résurrection : quelques remarques sur l'homilétique de Calvin », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français* (désormais BSHPF), t. 134, 1988/4, p. 683-692 et, du même auteur, « L'homme de la parole : prédication et exégèse », *Calvin. Un homme, une œuvre, un auteur* (chapitre 5), Gollion, Infolio Éditions, 2008, p. 93-111 ; R. PETER, « Jean Calvin prédicateur. Notice bibliographique à propos d'un ouvrage récent », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, t. 52, 1972/1, p. 111-117 et,

judaïsme et à l'islam, dans des volumes collectifs livrant des cas d'étude fort variés dans le temps et l'espace, selon une approche pluriconfessionnelle de la prise de parole dans l'espace urbain<sup>13</sup>. Le xvii<sup>e</sup> siècle et le « Désert héroïque » français (1715-1760) ont recentré le propos sur le protestantisme et donné lieu à des articles ou ouvrages, liés à la législation de l'édit de Nantes qui permet à la prédication huguenote d'enfin s'exprimer officiellement. La révocation de 1685 a été interrogée comme facteur qui impose au pasteur, de fait, le silence, mais qui voit naître assez rapidement la parole religieuse, parfois dangereuse car rebelle, des prédicants et prophètes<sup>14</sup>. Le « Second Désert », la Révolution française et le premier xix<sup>e</sup> siècle, en revanche, n'ont donné lieu à aucune véritable étude générale<sup>15</sup> même si des articles ont permis de mieux connaître la prédication de certains ministres de la Parole de Dieu<sup>16</sup>. Or, comme le soulignait Frank P. Bowman dans son étude sur l'éloquence sacrée – catholique – des années 1770-1850, « la prédication protestante représente une autre tradition littéraire, présente d'autres problèmes et exige une étude à part<sup>17</sup> ».

Cette carence paraît d'autant plus paradoxale que l'avènement de la Réformation est indissociablement lié à la place centrale qu'elle attribue à la parole comme le

- 
- du même auteur, « Rhétorique et prédication selon Calvin », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, t. 55, 1975/2, p. 249-272; R. STAUFFER, « Les discours à la première personne dans les sermons de Calvin », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, t. 45, 1965/1, p. 46-78 et, du même auteur, « Un Calvin méconnu : le prédicateur de Genève », *BSHPF*, t. 123, 1977/2, p. 184-203 ou encore, « L'homilétique de Calvin », J.-J. VON ALLMEN et alii, *Communium et communication. Structures d'unité et modèles de communication*, Genève, Labor et Fides, 1978, p. 57-68.
13. M. ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle) permanences et mutations de la prédication*, Paris, Le Cerf, 2006. Des ouvrages collectifs sous la direction de Stefano Simiz mêlent plusieurs religions et plusieurs types de paroles publiques, religieuse et politique : *La parole publique en ville des Réformes à la Révolutions, Histoire urbaine*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2012 et du même auteur une autre direction d'ouvrage intitulée *Prédication en ville, xv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>, Dossier d'Histoire Urbaine*, t. 34, 2012, p. 6-131. Voir aussi M. VÉNUAT, C. JÉRÉMIE (dir.), *L'Éloquence ecclésiastique de la pré-Réforme aux Lumières*, Paris, Champion, 2015.
14. F. CHEVALIER, *Prêcher sous l'Édit de Nantes. La prédication réformée au xvii<sup>e</sup> siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994; O. SELLES, « "Une épée à deux tranchants" : prédications et politique dans quelques sermons d'Antoine Court », in H. BOST, Cl. LAURIOL (dir.), *Entre Désert et Europe, le pasteur Antoine Court (1695-1760). Actes du Colloque de Nîmes*, Paris, Champion, 1998, p. 111-132; « Conférences de M. Hubert Bost », *Annuaire EPHE, Section des sciences religieuses*, 2003-2004, t. 112, p. 359-354 et 2004-2005, t. 113, p. 1-6; M. CARBONNIER-BURKARD, « Une prédication "laïque". Les prêches des prédicants du "premier Désert" (1685-1700) », in M. ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle) permanences et mutations de la prédication*, Paris, Le Cerf, 2006, p. 221-246.
15. La seule étude générale sur le second xviii<sup>e</sup> siècle est celle de J. D. WOODBRIDGE, *L'influence des philosophes français sur les pasteurs réformés du Languedoc pendant la deuxième moitié du dix-huitième siècle*, thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, université de Toulouse, 1969. J'ai cependant montré les limites méthodologiques de ce travail dans mon ouvrage sur la prédication de Rabaut Saint-Étienne : *Du Désert au Royaume : parole publique et écriture protestante*, op. cit., p. 49 et suivantes. Il faut mentionner un ouvrage fort ancien sur le xix<sup>e</sup> siècle : A. VINCENT, *Histoire de la prédication protestante de langue française au dix-neuvième siècle (1800-1866)*, Genève, A. Cherbuliez, 1871. On note aussi pour la période 1750-1850, les articles suivants : H. BOST, « Le sermon, le plaisir et l'ennui », in F. BOURILLON, R. FABRE, M. RAPOPORT (dir.), *Affirmations de foi. Études d'histoire religieuse et culturelle offertes à André Encrévé*, Pompignac, Éditions Bière, 2012, p. 257-264; P.-Y. KIRSCHLEGER, « La Restauration vue de la chaire protestante (1814-1815) », in M. BREJON DE LAVERGNÉE, O. TORT (dir.), *L'union du Trône et de l'Autel? Politique et religion sous la Restauration*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. « Roland Mousnier » (59), 2012, p. 145-166.
16. J. GOSSELIN, « Les sermons écrits du pasteur Mordant (1754-1813) », *BSHPF*, t. 130, 1984, p. 97-107; Y. KRUMENACKER, « Les sermons du pasteur poitevin François Gobinaud (1750-1791) », *111<sup>e</sup> congrès National des Sociétés savantes, Histoire moderne et contemporaine*, t. II, 1986, p. 125-134 et « Un sermon inédit du Désert », *BSHPF*, t. 145, 1999, p. 573-584. Sur la prédication des trois pasteurs Rabaut voir par exemple C. BORELLO, « Vrai et faux zèle dans les sermons protestants du second xviii<sup>e</sup> siècle : entre principes théologiques et considérations politiques », in C. BERNAT, F. GABRIEL (dir.), *Fidélités et radicalités confessionnelles (France, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Beauchesne, 2013, p. 293-308.
17. F. P. BOWMAN, *Le Discours de l'éloquence sacrée à l'époque romantique*, op. cit., p. 8.

remarquait magistralement Pierre Chaunu pour le xvi<sup>e</sup> siècle et, dans une période qui a eu « la passion de la parole entendue, prêchée », la prédication constante des pasteurs a été la « force de séduction de la Réforme protestante<sup>18</sup> ». Olivier Millet relève d'ailleurs un « primat de la parole dans la pensée théologique et religieuse de Calvin, primat de la Parole sur les signes visibles de la création, primat de la Parole sur les signes sacramentels, primat de la parole humaine et du sens de l'ouïe sur les effets qui s'adressent au regard et à l'imagination visuelle<sup>19</sup> ». Et c'est cette absence d'étude sur la prédication de la fin de l'Ancien Régime et du début du xix<sup>e</sup> siècle que cette enquête se propose de combler.

## Une chronologie spécifique à une prise de parole publique protestante

La chronologie choisie pour réaliser ce travail s'affranchit volontairement des limites habituelles de l'institution historique en associant la fin de la période moderne et le début de l'ère contemporaine. Nous l'avons dit, les débuts se situent dans les années 1740 et plus précisément en 1744, au moment où le quatrième synode clandestin national des Églises réformées de France, qui se tient près de Lédignan, entre le 18 et le 21 août, statue pour contrôler la parole du pasteur en chaire, non sur la doctrine mais sur les thématiques obligatoires ou interdites. Ainsi, les orateurs doivent prêcher, une fois dans l'année, le respect aux autorités :

« Art. II – Quoique, grâce au Seigneur, ni nos pasteurs ni nos troupeaux n'aient pas besoin d'exhortations pour s'affermir dans les sentiments de fidélités et d'obéissance qui sont dus aux Souverains, l'inclination de leur cœur s'accordant parfaitement, parce qu'on ne saurait trop l'inculquer, l'assemblée, se conformant à l'exemple de l'apôtre qui écrit à son disciple Tite : "Avertissez les fidèles d'être soumis aux princes & aux magistrats, & de leur obéir" (Tite, chap. II) – l'assemblée a ordonné que tous les pasteurs feraient au moins une fois chaque année un sermon sur cette matière<sup>20</sup>. »

La parole de chaire intervient explicitement sur une des thématiques qui intéressent le champ politique et, en ce sens, cette date de 1744 paraît nécessairement ouvrir une enquête sur la manière dont le politique – au sens large – est appréhendé par le religieux – pour ce qui regarde la prédication plus spécifiquement. Reste donc à comprendre la fin de cette étude, la Révolution de 1848, date politique mais qui symbolise, ici, les années 1840 qui s'imposent comme terme, suivant plusieurs facteurs.

Le premier d'entre eux est l'évolution actuelle de l'historiographie, marquée par l'histoire globale, qui fragilise de plus en plus la canonisation périodique française entre les « modernistes » et les « contemporanéistes » (tout comme entre les « médiévistes » et les « modernistes » d'ailleurs) dès lors qu'il s'agit d'appréhender des mouvements globaux, en particulier connectés avec des espaces lointains de l'Europe où la césure de 1789 n'a aucune signification spécifique. Cette évolution historiographique impose de manière forte l'objet de recherche comme déterminant la chronologie et non l'inverse. Ce qui implique des échanges entre périodes historiques autour de

18. P. CHAUNU, *Église, culture et société. Essais sur Réforme et Contre-Réforme (1517-1620)*, Paris, SEDES, 1981, p. 125 et p. 360.

19. O. MILLET, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992, p. 209.

20. E. HUGUES, *Les synodes du Désert. Actes et règlements des synodes nationaux et provinciaux tenus au Désert de France de l'an 1715 à l'an 1793*, Paris, Fischbacher, 1885, t. 1, p. 189.

moments comme l'Antiquité tardive, la Renaissance ou bien les années 1789-1815. Dans cette enquête sur la prédication portant sur la *res publica*, même s'il ne s'agit pas d'histoire globale, s'arrêter à une césure traditionnelle autour de ce dernier temps ne paraissait pas convaincant et, tout comme pour la *word history*, ce n'est pas la périodisation universitaire qui doit imposer la chronologie mais le sujet lui-même, l'histoire de la prédication protestante sur la chose publique. En effet, si l'on se place, d'un point de vue de l'histoire religieuse, politique ou sociale qui sont au cœur de ce travail, il paraît délicat de terminer l'étude en 1789 qui a un sens éventuellement d'un point de vue social ou politique, puisque c'est la fin de la monarchie absolue de droit divin, la fin des privilèges mais n'en comporte aucun d'un point de vue de l'histoire huguenote. Certes, l'article X de la *Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen* impose la liberté de conscience mais il ne s'agit là que d'une étape dans un processus long de reconnaissance du pluralisme religieux toujours non acquis en août 1789. Si l'on se place, ensuite, d'un point de vue purement confessionnel, 1787 et non 1789 serait une date importante dans le protestantisme français, tout comme 1791 ou 1802. Dans un cas, la monarchie absolue reconnaît civilement les huguenots, dans l'autre, le culte est admis – mais seulement pour un temps court avec la déchristianisation de 1793 – et il faut donc attendre 1802 pour que leurs Églises soient pleinement restaurées par l'Empire. À partir de cette date, et de manière pérenne, la parole de chaire protestante devient légale et, dès lors, l'intérêt est de pousser plus avant la réflexion dans une comparaison entre ces deux statuts opposés de la prédication, autour d'une question qui est celle de la continuité ou de la rupture, interrogation traditionnelle en histoire. Il s'avère important de savoir ce qui se passe « après » 1802, pour le comparer à un « avant » 1787-1791, tout en y intégrant la période révolutionnaire, moment matriciel d'évolutions politiques et sociales. De fait, il reste impensable de s'arrêter en 1787, 1789 ou 1802. Quand terminer donc ?

L'idée parût séduisante alors de choisir dans un premier temps l'année 1815, en tant que fin d'un régime politique et retour de la monarchie en France. Cette date permettait de mettre en parallèle deux temps de la prédication autour de la période révolutionnaire. Cependant, constitue-t-elle une véritable rupture et un terme à choisir ? Des travaux ont montré les limites d'une périodisation qui verrait 1815 comme le tournant entre période moderne et contemporaine, en particulier pour ce qui regarde l'histoire religieuse<sup>21</sup>. Ils permettent de penser la nécessité d'élargir la chronologie au-delà de la fin de l'Empire. De fait, une grande synthèse comme l'*Histoire du Christianisme*, dont le dixième tome s'intitule *Les défis de la modernité*, a pour chronologie les années 1750-1840<sup>22</sup>. D'ailleurs, l'étude précédemment évoquée sur la prédication catholique de Frank P. Bowman adopte sensiblement le même découpage (1750-1850). Bien qu'il s'agisse avant tout d'une périodisation qui concerne spécifiquement l'histoire catholique dans les deux exemples cités, il n'est pas impossible de considérer qu'il faille appliquer la même pour le protestantisme qui, bien que minoritaire, ne voit pas changer son statut de religion reconnue par l'État.

21. J. GOBEL, B. PLONGERON, « 1945-1970. Un quart de siècle d'histoire religieuse. À propos de la génération des secondes Lumières (1770-1820) », *Annales historiques de la Révolution française*, 1972-2 (n° 208), p. 181-203 et p. 352-389 ; P. CHOPÉLIN, A. CRÉPIN, A. DE FRANCESCO, R. HÈME DE LACOTTE, P. MCPHEE, I. MOULLIER, D. SCHONPFLUG, « 1815 début de l'histoire "contemporaine" ? », *Annales historiques de la Révolution française*, 2014-4 (n° 378), p. 119-149.

22. J.-M. MAYER, M. VÉNARD, C. et L. PIÉTRI, *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. 10, B. PLONGERON (dir.), *Les défis de la modernité (1750-1840)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

Il connaît toutefois des bouleversements spécifiques dont le plus évident est l'affirmation d'une opposition au sein de l'Église réformée entre évangéliques et libéraux – apparue dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle – et dont les débats les plus intenses se situent justement à partir de 1848, avec l'émergence de la seconde génération des hommes du Réveil<sup>23</sup>. Il semble ainsi acquis que la Restauration et la monarchie de Juillet, en tant que laboratoires d'analyse d'une parole de chaire protestante légale dans un cadre monarchique, permettent de manière appropriée une analyse de l'assimilation des changements politiques ou des résistances au renouvellement institutionnel dans ces discours protestants ; mais est tout autant acquise l'idée que la Seconde République peut être un terme à cette enquête car « elle représente un moment important dans l'évolution institutionnelle des Églises réformées<sup>24</sup> » et qu'elle ouvre des perspectives neuves : « La nouvelle génération [...] contribue au renouvellement de la pensée religieuse, tout en travaillant à la diffusion des connaissances théologiques<sup>25</sup>. » C'est donc ce moment, 1848, qui a été choisi, clôturant ainsi un siècle de prédication francophone.

## Interrogations et axes de réflexion

Dans cette séquence chronologique, le premier axe d'interrogation analyse l'éloquence de chaire protestante afin de saisir le sens à donner à ces prises de paroles religieuses qui restent fondamentales pour la communauté, y compris dans le Désert et la clandestinité imposée par la politique d'obligation catholique de Louis XIV. L'intérêt de la chronologie est qu'elle varie le statut même de cette éloquence qui passe de la clandestinité de l'Ancien Régime à la reconnaissance officielle post-révolutionnaire et surtout impériale. Il reste toutefois à se demander si la légitimation du culte protestant implique une totale liberté de parole en chaire : à partir de 1802, les pasteurs, comme les hommes servant les autres religions reconnues par l'État, deviennent des fonctionnaires et, à ce titre, doivent répondre à des demandes officielles. Dans ce premier axe se pose également la question de la formation pastorale. Le problème est d'autant plus sérieux que les structures traditionnelles fondées sur le modèle calvinien de Genève – les académies dont certaines, comme Sedan, sont réputées – disparaissent avec la révocation de l'édit de Nantes. Il est alors essentiel de comprendre comment les pasteurs francophones peuvent se former à l'art oratoire durant le second XVIII<sup>e</sup> et le premier XIX<sup>e</sup> siècles. Le Séminaire de Lausanne (créé en 1726 par Antoine Court), la Faculté de théologie de Strasbourg (fondée par Johannes Sturm, en 1538, mais accueillant les ministres germanophones) puis celle de Montauban (ouverte en 1808-1810) offrent aux proposant un enseignement leur permettant de répondre aux différentes fonctions de leur ministère. Mais préparent-ils à l'exercice de la prédication de manière efficace et quelle est la culture politique des pasteurs qui leur permet de prendre la parole sur des aspects politiques, sociaux ou économiques liés aux événements de leur temps ? Dès lors, parce que la prédication est une pratique qui nécessite la maîtrise d'une technique oratoire, il est important de cerner

23. A. ENCREVÉ, *Protestants français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les réformés de 1848 à 1870*, Genève, Labor et Fides, 1986.

24. *Ibid.*, p. 237.

25. Cette nouvelle génération sont « des jeunes gens qui vont tenir le devant de la scène après 1850 : Ed. Scherer, T. Colani, et, peu après A. Réville pour les libéraux, Éd. de Pressensé, Jean Monod (fils de Frédéric) et, un peu plus tard, E. Bersier dans le camp évangélique. Ces hommes, formés (pour la plupart) pendant les années 1840, ont subi l'influence de la théologie germanique [...]. Ils se veulent également à des degrés divers, les disciples d'Alexandre Vinet », *ibid.*, p. 241.

quelques-uns des pasteurs qui ont été des modèles du genre ou, à l'inverse, d'entrevoir ceux qui ont été de piètres orateurs.

Un deuxième axe d'interrogation repose sur la manière dont la *res publica* est présentée à l'auditoire protestant – réformé et luthérien – dans ce moment de parole pédagogique que sont les sermons. De ce point de vue, le prisme homilétique révèle le sens complexe de cette notion qu'est la « chose publique » et il s'avère d'autant plus nécessaire, pour les orateurs, d'user d'une rhétorique habile pour édifier les fidèles. La grille de lecture proposée appréhende alors comment les pasteurs abordent dans les sermons les bouleversements des systèmes politiques et sociaux de la seconde moitié du siècle des Lumières, de la Révolution française, et du XIX<sup>e</sup> siècle, de l'ère napoléonienne jusqu'à 1848. Histoire diplomatique mouvante, évolution législative rapide, renversements soudains de régime, bouleversements à la tête de l'État sont autant d'occasions pour les orateurs de livrer une parole protestante sur la république, notion qui elle-même évolue avec les changements des régimes politiques français. Car la république, durant la période sélectionnée, devient une réalité d'organisation politique de l'État avec la proclamation de la première République en septembre 1792 et alors qu'en 1804 Napoléon se présente comme l'« Empereur de la République française », puis enfin, qu'une seconde République est proclamée en 1848. Il est dès lors essentiel d'analyser comment se situent les pasteurs par rapport à ces mouvements socio-politiques, dans leurs prêches mais aussi, pour certains d'entre eux, dans leurs écrits et activités annexes, prolongements de leurs prédications<sup>26</sup>.

Après avoir présenté les modalités rhétoriques de la parole de chaire, et parce que le sermon a pour but d'éduquer le fidèle, dans un troisième temps, l'interrogation portera sur les gestes et comportements que les pasteurs attendent de leur auditoire. La *res publica* ne repose pas simplement sur des principes, elle suppose aussi des actions : les sujets et les citoyens se doivent de participer au bien commun et de défendre l'intérêt général. Il est dès lors important pour les pasteurs d'expliquer ce que, concrètement, dans la vie quotidienne, cela implique. Le temps long d'un siècle est d'autant plus pertinent qu'il permet de voir comment les changements de statuts, l'acquisition de droits nouveaux, sont intégrés dans l'homilétique protestante. Des questionnements autour des guerres – en particulier la guerre de Sept Ans et les guerres napoléoniennes – autour de la bienfaisance et de la cohésion sociale ou encore de l'élaboration de la loi traverseront cette enquête sur les discours théologico-politique des ministres protestants de langue française durant les années 1740-1840.

Les sermons sont la source principale de ce travail. Tous les discours prononcés dans ce siècle n'ont toutefois pas été sélectionnés : l'entreprise aurait été impossible dans un temps raisonnable, en considérant qu'en moyenne un pasteur pouvait réaliser plusieurs centaines de discours dans sa carrière qui tous, malheureusement, ne sont pas arrivés jusqu'à nous<sup>27</sup>. Seuls les textes ayant une tonalité politique dans leurs titres ou péripécies d'accroche ont été retenus pour la période 1744-1848. À ce premier corpus,

26. On pense en particulière à Rabaut Saint-Étienne qui réalise en 1792 un des premiers récits de la Révolution française avec la publication de son *Précis d'histoire de la Révolution française*, ou bien à Jeanbon Saint-André, membre du Comité de salut public, diplomate puis préfet d'Empire qui prit la parole dans la tribune révolutionnaire sur divers sujets d'intérêt général.

27. Le chiffre est très variable et l'état de conservation ne permet pas de savoir avec précision le nombre de sermons prêchés par ministre. On estime à 380 le nombre de pasteurs au Désert entre 1760 et 1789 et 315 sous la Révolution en ajoutant l'Alsace, soit plusieurs milliers de discours. Chiffres de ministres avancés par Y. KRUMENACKER, *Dictionnaire des pasteurs dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2008, p. 12.

d'autres documents homilétiques vont être sollicités dans une approche plus sociale ou culturelle de la question. Tel est le cas des sermons sur la richesse et la pauvreté, ou bien de ceux touchant l'éducation. Dans cette optique, les discours de certains pasteurs parmi les plus influents – les trois Rabaut pour l'Ancien Régime – ont été également intégrés au corpus, dans la totalité de leur conservation<sup>28</sup>. À cela, s'ajoutent les manuels sur la prédication et l'art oratoire (dont certains sont simplement à l'état manuscrit), les papiers personnels des pasteurs lorsqu'ils ont été conservés – comme leurs journaux ou correspondances – et qui délivrent parfois de précieux renseignements sur leur pratique de l'éloquence. Les archives de consistoires – notamment celui de Paris ou d'Orléans – font également partie des sources de cette enquête, tout comme d'autres documents, plus spécifiques à certains pasteurs engagés pendant la Révolution française, principalement les discours dans les clubs, les comités ou les assemblées révolutionnaires, autres formes d'oralité<sup>29</sup>.

Ces différents questionnements, qui croisent les trois parties de ce volume, permettent finalement de répondre aux différents champs d'étude homilétique relevés par Matthieu Arnold : les sources, les formes, les thèmes et lieux théologiques, ainsi que la réception des sermons<sup>30</sup>. Ces discours de chaire servent ainsi de jalons d'analyse face aux changements politiques, aux évolutions homilétiques mais également aux origines et fondements des rapports théoriques entre Dieu, la *res publica* et les protestants français. Cette enquête sur l'homilétique protestante constitue, de fait, un point de rencontre novateur entre les recherches sur la culture politique, l'histoire du protestantisme, les mutations des pouvoirs entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et leur appropriation par le corps social.

28. Certains fonds homilétiques comme celui du musée du Désert à Mialet ont été totalement consultés.

29. Une douzaine de pasteurs ont été députés, bien plus ont été membres d'organisations révolutionnaires locales.

30. M. ARNOLD (dir.), *Annoncer l'Évangile (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, op. cit., p. 9.